

## **La tâche professorale à l'UQAM... et ailleurs : comprendre pour contrer les *légendes urbaines***

Montréal, 16 janvier 2008 - Depuis plusieurs mois, les analyses et les avis se multiplient au sujet de ce que *Le Devoir* dans son édition du 12 janvier nommait la « renaissance obligée » de l'UQAM. Prenant prétexte de la crise financière, on a vu surgir des analyses sommaires et erronées, entre autres au sujet de la manière dont les professeurs accompliraient leur tâche d'enseignement. La FQPPU se doit de remettre les pendules à l'heure.

Il importe en premier de savoir que la tâche des professeurs comprend trois volets : enseignement, recherche et service à la collectivité dans leur université et à l'extérieur de celle-ci. Chaque professeur y contribue au cours de sa carrière en tenant compte des exigences de sa discipline, des programmes et activités pédagogiques, du partage des responsabilités académiques au sein de son université, des attentes exprimées par différents organismes de la société civile, entreprises, organisations non gouvernementales, médias... et de sa trajectoire personnelle.

Au quotidien, les activités des professeurs se chevauchent et se complètent : cours, encadrement de mémoires, thèses, stages, participation à la direction des programmes et des unités académiques, demandes de subventions de recherche, publications, participation à des colloques, rédaction et diffusion d'articles, de rapports, participation à titre d'analystes et d'experts, administration universitaire, représentation du corps professoral à diverses instances, etc. La diversité des activités qui contribuent à faire de nos universités les creusets du développement et de la transmission des connaissances est grande et, de toute évidence, méconnue. En outre, devant la difficulté de quantifier toutes ces activités, la tentation est forte de mettre l'accent sur quelques données, chocs si possible.

Ainsi, la FQPPU déplore que l'on ait diffusé le 4 janvier dernier des données sur la charge d'enseignement des professeurs de l'UQAM sans puiser directement à la source. Cette source, quelle est-elle? Les recteurs et vice-recteurs des universités sont périodiquement invités à déposer leur bilan devant la Commission parlementaire de l'éducation de l'Assemblée nationale à Québec. Lors de la dernière session qui s'est déroulée de novembre 2006 à février 2007, les administrations universitaires faisaient connaître un ensemble de données pour les années 2000-2001 à 2005-2006, dont le nombre moyen de cours donnés par leurs professeurs.

De plus, les analyses menées par le Comité sur le financement des universités de la FQPPU ont révélé que, pour l'ensemble des universités québécoises, le nombre moyen de cours (équivalant à 3 crédits) offerts par les professeurs était passé de 4,36 à 4,13, une baisse qui n'est pas sans lien avec l'importance croissante des budgets et des activités de recherche dans les universités. Le nombre moyen de cours offerts par les professeurs de l'UQAM était de 3,94 pour la dernière année déclarée, en baisse régulière depuis 2000-2001, année pour laquelle cette charge se situait à 4,74.

La FQPPU rendra sous peu publiques des données découlant des analyses que son Comité sur le financement a effectuées en prenant appui sur les rapports déposés par les administrations universitaires auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, de la Commission parlementaire de l'éducation de l'Assemblée nationale ainsi que de données compilées et diffusées par la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec. De telles données permettront d'éviter des errements comme ceux des derniers jours.

- 30 -

Pour information :  
Secrétariat de la FQPPU : (514) 843-5953

